

la lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUCON Numéro 69-octobre 2016

tél. 04 70 05 14 13 courriel : cyclopede@orange.fr

<http://cyclopede03.weebly.com>



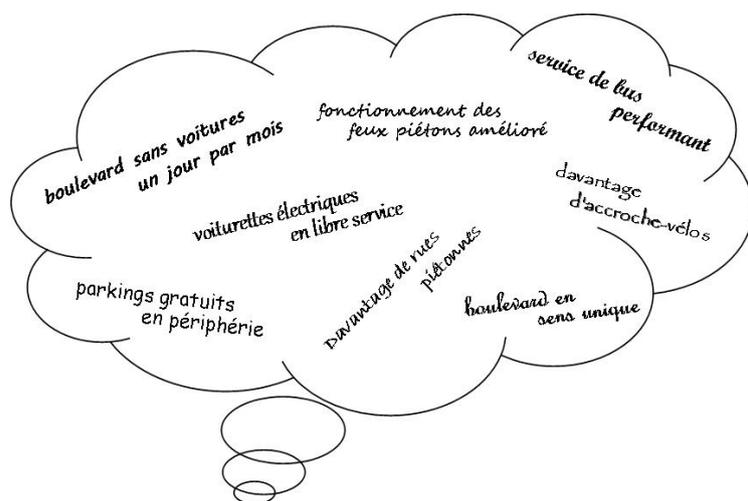
PARK(ing) DAY : une première expérience enthousiasmante



De l'avis de tous les participants, notre premier engagement dans la journée internationale PARK(ing) DAY le samedi 17 Septembre dernier aura été très satisfaisant. Tout d'abord, la municipalité a appuyé notre projet, nous octroyant gratuitement pour la journée trois places de stationnement payant sur le boulevard de Courtais, artère la plus passante du centre-ville. Ensuite, grâce à la mobilisation d'un bon nombre de membres de notre association, notre stand a su capter l'attention. Des passants et riverains s'y sont arrêtés juste pour nous féliciter, nous encourager : « C'est joli votre p'tit coin en plein centre-ville ! », « Bravo !, c'est bien ce que vous faites !... » Une personne est revenue spécialement avec deux trottinettes « génération 70 » pour accompagner le tandem des années 30 et le vélo anglais années 60 prêtés par un de nos adhérents. Malgré une météo capricieuse dispensant fraîcheur et averses dans la matinée, la fréquentation a été régulière au cours de la journée, les échanges fructueux, riches et variés. Sur un tableau intitulé "De quelle ville rêvez-vous ?", chacun pouvait consigner ou faire consigner ses doléances et souhaits. Les contributions ont été nombreuses, les Montluçonnais semblant heureux de profiter de cette occasion donnée de s'exprimer pour un « mieux vivre notre ville ».

Les plaintes sont venues tant des piétons que des cyclistes. Les plus fréquentes ont concerné la dangerosité de la circulation à vélo du fait, d'une part du manque d'aménagements cyclables et de l'inadaptation fréquente de ceux existants (discontinuité, manque de sécurité, défaut d'entretien, ...), d'autre part du non-respect par les automobilistes des cyclistes et de ces aménagements

réservés. Les piétons relevaient eux de façon récurrente les difficultés pour traverser les rues : dysfonctionnement des feux et/ou des boutons poussoirs, non-respect des passages-piétons par les voitures, problèmes rencontrés par les personnes en fauteuil roulant (trottoirs étroits, manque de "rabaissements", feux piétons trop courts, ...).



rêves d'usagers

La plupart dénonçaient un trafic automobile envahissant et plusieurs exprimaient le souhait d'une "libération" de l'artère principale une fois par mois au profit des mobilités douces, ainsi que l'augmentation du nombre de rues piétonnes, avec en parallèle l'installation de parkings gratuits en périphérie et payants en centre-ville, l'amélioration et le développement fonctionnel des transports en commun, la mise en place d'un parc de

voiturettes électriques en libre-service, un meilleur entretien des rues pour le mieux-être des usagers, davantage d'accroche-vélos adaptés installés sur des points stratégiques, ... Bref, une vision "oxygénée" du Montluçon-centre de demain.



Un petit coin de boulevard, convivial, à l'abri des voitures...

Cette journée fut également l'occasion de faire mieux connaître Cyclopède par la distribution d'informations, de mobiliser davantage les sympathisants... et de gagner quelques adhérents, autour d'un verre de jus de pomme bio local !

Nous avons bénéficié par ailleurs d'une couverture médiatique satisfaisante : annonce dans la presse et les radios locales, encadré à la Une et comptendu pleine page avec photos dans le quotidien "La Montagne", retour également le lendemain sur les radios.

Le bilan de cette journée apparaît donc entièrement positif, et nous encourage à nous projeter vers une deuxième édition l'an prochain... Avec le soleil cette fois, nous l'espérons, pour nous accompagner !

Le projet municipal "Mieux vivre en ville" s'est concrétisé très récemment avec le choix des urbanistes Joan BUSQUETS et Michel DESVIGNE. Un article dans *la Montagne* du 7 Octobre donnait les grandes lignes de leurs propositions : "animer le plan d'eau" (Cher), "réduire la fracture entre le boulevard de Courtais et la Ville-Gozet" en aménageant le pont Saint-Pierre, "alléger la circulation en centre-ville", ... La municipalité compte associer les Montluçonnois à la finalisation de ce dossier. Cyclopède souhaite prendre toute sa place dans cette concertation.

Brigitte BOURSEAUX

La journée PARK(ing) DAY a permis d'enregistrer la 100^{ème} adhésion de l'année !
Mais l'année n'est pas finie... Êtes-vous à jour de votre cotisation 2016 ?

Cyclopède à la rencontre de la municipalité le 14 septembre

Etaient présents :

- Jean-Michel Aussourd, Pascal RULLION, Jérôme FAVIER pour la municipalité
- 1 représentant de l'ASM-Cyclo, 1 membre de l'ACRM (cyclo-rando), Jacques BOURDUT et Christine TALAGAS pour Cyclopède

Jacques BOURDUT avait préparé une trace écrite listant les problèmes évoqués au dernier CA et interrogations de Cyclopède. Tous ces points ont été abordés au cours de la réunion, nos interlocuteurs ont bien pris note de problèmes soulevés dont ils n'avaient pas connaissance pour se renseigner : bornes à Saint-Pierre, nuisances des mobylettes Jardin Wilson par ex. L'impression d'ensemble est que le dialogue est bien établi, qu'il y a un suivi des questions posées, une certaine bonne volonté qui trouve, hélas, assez vite ses limites en raison du coût trop élevé des travaux à réaliser et du risque de créer des conflits avec les riverains dans certaines zones sensibles : Rue Saint-Jean/Bretonnie par ex. pour ce qui est de la suppression de places de stationnement, ou Quai de la Libération intersection rue Alfred de Vigny.

- Le point sur les réalisations :

Tout a été repris point par point : marquages à lisibilité plus satisfaisante rue Albert Thomas, rue de Pasquis, rond-point d'Indochine



carrefour avenue Jules Ferry/avenue Marx Dormoy : un stop installé, un stationnement gênant reste à supprimer.

- Déjà programmé :

- Avenue Marx Dormoy côté la Montagne : suppression de l'arrêt minute, côté Monoprix, carrefour avenue Jules Ferry, suppression d'une place de parking, passage piéton reculé, accroche-vélos à installer.
- Rue Saint-Jean/Rue André Messenger : suppression d'une place de parking

Encore à étudier de plus près :

Stationnement devant le stade des Ilets/Boris Vian, rue Madame de Staël (un SAS ?) rue des Faucheroux/Avenue Fournier-Sarlovèze ...



Le boulevard de Courtais libéré de la circulation automobile le jour de la course des garçons de cafés : une expérience à renouveler et à étendre ?

Propositions à débattre :

- Le tapis de la rue Buffon a été refait. Sur la première partie de la rue, jusqu'à l'avenue des Roches, la largeur est suffisante pour la matérialisation de deux bandes cyclables, dans les deux sens. Mais cela entraînerait la suppression d'un tourne à gauche montant pour les voitures, installé dans les années 2000 à cause d'accidents. D'où consultation de l'élue du quartier, MOMCILOVIC. Possibilité peut-être d'une bande cyclable montante qui pourrait être empruntée par les vélos électriques de plus en plus nombreux.

- On peut aussi installer désormais une signalisation tourne à droite cycliste avec autorisation de passer au feu rouge à condition d'emprunter le trottoir à divers endroits, par ex. descente de la rue de Rimard/avenue John Kennedy.

Divers :

Accroche-vélos à mieux placer à Saint-Pierre, à réinstaller Boulevard de Courtais près de la Banque populaire – problèmes des marquages au sol qui vieillissent vite mais la mairie n'en est pas la seule responsable, après travaux, ce sont les entreprises concernées qui doivent le refaire à certains endroits et qui laissent traîner les choses.

Questions posées par Cyclopède :

- Jean-Michel AUSSOURD s'engage à inviter la Commissaire de police à une future réunion, les problèmes d'incivilité ayant été évoqués à différents moments. Il les avait abordés avec elle à la suite d'une réunion et nous assure qu'elle y est très sensible.

- Le référent à la mairie, c'est lui avant tout. Il nous communique le numéro de son secrétariat des adjoints : 04 70 02 56 67 où on peut laisser un message. Autre contact possible par mail dans le site de la Mairie.

- Pour les futurs aménagements Mieux vivre à Montluçon, les échéances se précisent : les trois cabinets consultés rendent leur « copie » le 26 septembre, analyse

des offres, commissions, comité stratégique, conseil municipal en octobre. Le projet s'organise en deux temps : moyen, court terme, aménagements autour des ponts, berges du Cher, sur 4 ans. Ensuite plan-guide plus global sur les mobilités, les transports urbains. Dans chacun des projets, la Gare resterait un lieu stratégique. Les associations seront associées à une concertation plus technique dans une première étape, une concertation plus large s'ouvrira ensuite par campagnes d'informations à la population montluçonnaise et réunions publiques.

La réunion a duré deux heures. Jean-Michel AUSSOURD doit envoyer un compte rendu, mais à ce jour il ne nous est pas encore parvenu

Christine TALAGAS

Une brèche dans la zone piétonne ?



Depuis plusieurs semaines, plusieurs mois bientôt, les bornes de l'entrée de la zone piétonne, place Saint-Pierre, restent obstinément baissées. Celle de droite a même été condamnée par une plaque vissée dans les pavés. On ne comprend pas très bien le but de l'opération. Car enfin une zone piétonne où on entre comme dans un moulin (et les voitures qui se rendent dans la rue des Serruriers ne s'en privent pas !) est-elle encore une zone piétonne ? Et a-t-on pensé en faisant cela à préserver cet espace de convivialité qu'est la place Saint-Pierre ? Cet été le quartier a été très fréquenté par les touristes et, le beau temps aidant, les terrasses des cafés ne désemplissaient pas. Comment ne pas être irrité lorsque des voitures non autorisées, qui n'ont rien à faire dans les rues piétonnes, passent à jet continu en frôlant les tables, souvent en roulant assez vite ? Et comme il n'y a pratiquement aucun contrôle des autorisations par la police... Est-ce ainsi qu'on veut attirer les touristes à la recherche de paix et de tranquillité ?

En tout cas, à l'heure où on réfléchit aux moyens de rendre les centres-villes aux piétons, cela ne semble pas aller dans le bon sens.

Jean-François BIDAULT

Parc à vélos des bâtiments publics : encore des progrès à faire...

Après avoir fait un tour dans la ville pour régler quelques affaires administratives (le courrier électronique, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, ne réglant pas tous les problèmes..., le citoyen que je suis est souvent contraint de porter des documents «papier» aux administrations qui les réclament), je constate que nos administrations ne donnent pas le meilleur exemple pour les parcs à vélos qui, soit brillent par leur absence, soit ne reflètent pas l'envie d'accueillir au mieux les cyclistes!

A Pôle Emploi, avenue du général De Gaulle, un misérable support est installé derrière les voitures alors qu'à la zone industrielle de la Loue, il n'y en a carrément pas!

A la CAF idem : pas de parc à vélo et que dire de la sécurité sociale où celui-ci est installé dans le passage des piétons...

Il en est de même au centre des impôts ainsi qu'au Conseil départemental où le stationnement des cyclistes est totalement oublié.

Et que penser de celui installé à la Cité administrative sur un ancien emplacement pour handicapés(!) dont le marquage au sol a été vaguement effacé et dont le panneau de signalement est vandalisé.



Le parc à vélos de la Cité administrative : un mélange peu rationnel de 2 roues motorisés, de vélos et d'emplacements pour handicapés... avec des arceaux inadaptés.

Enfin, aucun de ces parcs n'est protégé des intempéries ce qui n'incite pas les visiteurs, pas plus que le personnel à prendre son vélo par mauvais temps.

Que l'on ne vienne pas nous dire que ce n'est pas possible. Il suffit de faire un petit tour par la Belgique ou la Hollande pour le constater ainsi que dans bon nombre de villes françaises.

La loi n° 2015-992 - transition énergétique et croissance verte (LTE) du 17 août 2015, censée inciter les employeurs à favoriser les déplacements à bicyclette à toute sa pertinence ici; cependant on a le sentiment que nos administrations ont davantage le souci d'être «en conformité» avec la réglementation du travail plutôt que d'être véritablement dans une «démarche» au sens large du terme.

Daniel PICOT

De la difficulté d'être cycliste...

Vendredi 26 août, je suis témoin d'un spectacle particulier mais en fait tellement quotidien. Un cycliste, âgé, roule tranquillement rue Appienne, venant du pont des Isles. Derrière lui une fourgonnette s'impatiente, lui colle au garde-boue à le pousser. Ce monsieur ne se sentant visiblement pas en sécurité monte sur le trottoir pour laisser la voie à cet impatient. Bonne idée ? Même pas. Le véhicule le dépasse pour se rabattre juste devant lui sur le trottoir où le cycliste pensait être en sécurité. Tellement dangereux que ce monsieur a continué son chemin, à pied en tenant son vélo à la main, sur le trottoir d'en face. De toute façon la camionnette empêchait tout passage même pour un piéton. Là aussi stationnement en infraction presque jamais sanctionné.

Jacques BOURDUT

De l'utilité des tracts

Aujourd'hui, vers 12h15, je vais à pied à la gare acheter un journal. J'arrive de l'avenue Marx Dormoy, traverse sur les bandes blanches la rue de Valmy et constate que la fin de ce passage piétons (qui débouche vers le café-tabac), est **totale**ment occupée par une **grande et belle voiture noire**, elle déborde même du passage piétons.

Là, **trop c'est trop**, je repars à ma voiture garée un peu loin et reviens avec un tract; je le mets sous l'essuie-glace de ladite voiture sous le regard étonné des consommateurs attablés à trois tables de terrasse du café - je ne porte pas d'uniforme et n'ai pas l'air « d'une pervenche »...- .

Je m'avance et demande à ces messieurs, six ou sept, si la voiture leur appartient ; réponses négatives mais l'un d'eux me lance, goguenard, « C'est la voiture du patron ». On attend ma réaction...et je propose d'aller voir « le patron », « Eh bien, allez-y, vous avez raison » me dit-il; son compagnon a le sourire aux lèvres, les autres piquent du nez dans leur journal.

A l'intérieur une employée va quérir le patron qui arrive; je lui explique le problème et voyant le tract avec le sigle de la mairie me dit : « Ah, vous êtes de la mairie ». Je le détrompe, me présente et il m'explique qu'il avait eu des marchandises à décharger et, n'ayant pas trouvé de place libre proche, il s'était garé ici.

Il me propose de venir constater pourquoi il ne peut stationner mieux...

Rue de Valmy, un **emplacement réservé aux livraisons** pour son établissement est matérialisé par des bandes jaunes mais, me dit-il, il est **en permanence** occupé par des voitures-ventouses, c'est le cas ce jour là. Quand des camionnettes font des livraisons, elles barrent tout simplement la rue, me dit-il. Il me demande de transmettre cette constatation.

Il déplace aussitôt sa voiture,...je ne sais pas depuis combien de temps la voiture stationnait sur le passage piétons.

Nos échanges se sont déroulés dans le calme, avec courtoisie.

Beaucoup de phrases pour une petite anecdote, direz-vous, mais « notre » tract a tout de même été utile et efficace; j'ai également constaté que les bandes jaunes de l'emplacement « livraisons » étaient bien effacées, que ce stationnement interdit n'est donc jamais ou rarement pénalisé (j'ai consulté rapidement un site internet, le stationnement sur un emplacement « livraisons » ne peut se faire que la nuit.)

Janine BOUCHERET

À Montluçon...

ET AILLEURS ?

On va encore nous reprocher de faire le coup du « c'est mieux ailleurs », mais tant pis. Quand nous voyageons, en France ou à l'étranger, nous ne pouvons nous empêcher d'observer ce qui se fait, de rêver un peu à ce que cela donnerait chez nous quand c'est bien et de souhaiter que nos responsables en prennent de la graine.

Quelques exemples :

A BELFORT la municipalité a inauguré un parcours praticable à pied et à vélo pour partir à la découverte des arbres les plus particuliers de la ville.

Au DANEMARK, une étude démontre que le vélo booste les commerces et sont essentiels au dynamisme des centre -ville.

La ROCHELLE a fait de la petite reine un mode de vie avec 230 km d'itinéraires aménagés et de nouvelles actions sont à l'œuvre.

A CARIGNAN près de Bordeaux, les enfants peuvent aller à l'école primaire en empruntant de magnifiques pistes cyclables sécurisées.



Jacques BOURDUT

Clermont-Ferrand : AUTOREPARER SON VELO...

J'aime le vélo et les piétons, mais, bon, ce jour-là, à Clermont-Ferrand, j'étais je l'avoue, à la recherche anxieuse d'une place de parking gracieuse.

Ayant enfin trouvé à loger mon auto près d'une Avenue Marx Dormoy, nom toujours susceptible d'éveiller l'intérêt d'un Montluçonnais, je découvris, par hasard donc, un atelier original...

A deux pas des Salins, c'est intitulé UN GUIDON DANS LA TETE... Poussant l'espagnolette, je me suis trouvé dans un atelier mécanique richement outillé, avec des vélos en démontage ou dépannage, et un mécanicien avisé qui fut heureux de m'en dire plus.

Atelier associatif d'autoréparation de vélos à Clermont, *Un guidon dans la tête* met à disposition de ses membres (cotisations à 10, 20 ou 30 euros selon critères) outillage et conseil, mais vous effectuez vous-même le boulot. C'est donc formateur et pas cher, parce que sans but lucratif.

Ce garage est affilié à un réseau d'Ateliers vélo basé à Lyon, **L'Heureux Cyclage**.

Les Clermontois proposent des apéro-démontages, pour apprendre à monter un vélo après l'avoir démonté afin qu'il ne reste pas de pièce sur le carreau, le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois.

Depuis janvier 2016, il propose à certaines dates d'apprendre à dépanner également les appareils électroménagers électroniques du quotidien ;

Les horaires : de 14 à 20 h en semaine sauf lundi et mardi, et le dimanche de 13 à 18h. Une idée qui pourrait essaimer à Montluçon.

Pour en savoir plus auprès de l'association clermontoise, www.unguidondanslatete.fr, et 0981257776.

Pierre BURLAUD

Dijon : UN CENTRE VILLE COMPLÈTEMENT DÉDIÉ AUX PIÉTONS

Dijon, un samedi matin, au cœur de la ville, **des rues noires de monde et pas une voiture !** Et cela ne semblait pas exceptionnel puisque des bornes amovibles étaient relevées et empêchaient la circulation des automobiles, à l'exception de quelques véhicules de service et de livraisons.



Bien sûr le secteur des Halles était entièrement occupé par les piétons, mais c'est un peu normal un jour de marché, et les marchands occupaient toutes les rues

environnant la halle. On a ça aussi chez nous (pas la halle mais le marché de la Ville Gozet par exemple).



Autour des Halles : piétons et vélos cohabitent

Mais le plus surprenant, c'est que des rues commerçantes importantes étaient elles aussi réservées aux piétons. Et pas de petites rues : l'une d'entre elles, aussi large que notre boulevard de Courtais était envahie par une foule à pied (et quelques rares vélos) Et on n'y trouve pas seulement des petites boutiques. Il y a même des grands magasins comme les Galeries Lafayette ! Elle s'appelle rue de la Liberté. Beau symbole, non ?



Rue de la Liberté : ses piétons, ses bornes, ses Galeries Lafayette...

On ne peut évidemment pas s'empêcher de penser à ce que serait un centre-ville montluçonnais débarrassé de ses voitures. L'activité commerciale en serait peut-être dopée comme ici. En tout cas on y vivrait mieux ! Mais n'est-ce pas l'objectif de l'étude « Mieux vivre à Montluçon » ?

Jean-François BIDAULT

Adresse électronique :

si vous voulez avoir la version électronique de la *Lettre de Cyclopède* (avec les photos en couleur !), envoyez votre adresse à #cyclopède@orange.fr